

# Cybernouvelles Femmes de pouvoir

VOTRE BULLETIN DE LIAISON EN VERSION VIRTUELLE

Édition avril 2015

## Samedi 25 avril 2015 75<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des Québécoises



2015 marque le 75<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes au Québec et pour l'histoire des droits politiques des femmes, c'est l'aboutissement d'un long combat. C'est aussi le commencement d'une nouvelle époque qui conduira 72 ans plus tard, à l'élection de la première femme premier ministre du Québec en 2012.

### Un peu d'histoire:

#### 1922 -1940 - La croisade des suffragettes pour l'égalité - Les militantes s'organisent

C'est en 1922 que le Comité provincial pour le suffrage féminin (CPSF) voit le jour. Les militantes anglophones et francophones s'unissent donc pour la même cause. Une scission intervient au sein du groupe en 1927. Dès lors, deux femmes prennent le leadership du mouvement suffragiste, **Idola Saint-Jean avec l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec** et **Thérèse Casgrain avec le Comité du suffrage provincial** qui devient, en 1929, la Ligue des droits de la femme.

**Les adversaires: Les adversaires sont nombreux.** Le clergé, les politiciens, les journalistes, la majorité des femmes, bref, la société en général ne souscrit pas à l'idée de voir les Québécoises devenir des citoyennes à part entière. Exclusion confirmée dans le Code civil adopté en 1866, lequel consacre, entre autres, l'incapacité juridique des femmes mariées. Les propos suivants traduisent bien les obstacles et les préjugés auxquels sont confrontées les suffragettes :

« L'entrée des femmes dans la politique, même par le seul suffrage, serait pour notre province un malheur. Rien ne le justifie, ni le droit naturel, ni l'intérêt social; les autorités romaines approuvent nos vues qui sont celles de tout notre épiscopat. » (Propos du cardinal Bégin (source : *Cap-aux-Diamants*, n° 21, printemps 1990, p. 23).

« On invoque l'argument de similitude avec les autres provinces, comme si pour certains le progrès consiste à singer ce que font les autres. Québec a ses traditions, ses coutumes et elles sont sa force et sa grandeur. Advenant l'adoption de ce bill, la femme ressemblerait à un astre sorti de son orbite. » (L.-A. Giroux, conseiller législatif (Wellington), extrait des débats du 25 avril 1940 à l'Assemblée législative.)

« ...les Canadiennes françaises risquent de devenir des « femmes publiques », « de véritables femmes-hommes, des hybrides qui détruiraient la femme-mère et la femme-femme ». (Henri Bourassa, fondateur du quotidien *Le Devoir*; (source : *Cap-aux-Diamants*, n° 21, printemps 1990, p. 20).

**La stratégie de combat:** C'est donc dans ce contexte que la lutte des femmes s'inscrit et le combat s'organise sur deux axes. D'abord, auprès de la population en général: Manifestations publiques, utilisation des médias, campagnes d'information savamment orchestrées permettent au mouvement suffragiste de « transformer » petit à petit les mentalités et de s'allier une opinion publique largement réfractaire au départ. Simultanément à cette opération marketing, elles font du lobbying auprès des parlementaires à l'Assemblée législative du Québec. En 1922, puis à partir de 1927 jusqu'à la victoire, les suffragettes marchent littéralement sur Québec. Chaque année, elles trouvent un parlementaire favorable à leur cause pour parrainer les projets de loi sur le suffrage. **C'est le député Henry Miles** qui accepte d'introduire le premier de ces projets de loi. De nombreux pèlerinages et quatorze projets de loi sont nécessaires avant de remporter la victoire.

Soutenu par le premier ministre Joseph-Adélaïde Godbout, le **Projet de loi 18, sanctionné le 25 avril 1940**, met fin à la discrimination électorale faite aux femmes. **Les Québécoises peuvent désormais voter et se faire élire.**

**1940 - 2000 : Soixante ans après :** Le 25 avril 1940 marque la fin d'une dure bataille et le début d'une ère nouvelle où les femmes poursuivent le combat pour leurs droits et l'amélioration de la société. Toutefois, ce n'est qu'en 1961 qu'elles ont une voix dans l'enceinte parlementaire. **Cette voix, c'est Marie-Claire Kirkland-Casgrain.** Première femme élue et la première à être ministre, elle fait avancer la cause des femmes en présentant un projet de loi qui, en 1964, met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées.

<sup>(1)</sup> **Idola Saint-Jean** (19 mai 1880 - 6 avril 1945)

<sup>(2)</sup> **Thérèse Forget Casgrain** (10 juillet 1896 - 3 novembre 1981)

<sup>(3)</sup> **Marie-Claire Kirkland Casgrain** (8 septembre 1924-...)

Source: Le Directeur général des élections du Québec.

Nous vous suggérons évidemment de transmettre nos Cybernouvelles à vos contacts.



Coup d'oeil



**SOUPER—CONFÉRENCE**  
Jeudi 7 mai 2015 –18h30  
Place 4213—Victoriaville

La Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, par le biais de son volet « Femmes et pouvoir » vous invite à son souper-conférence du 7 mai prochain.



La conférencière invitée: Madame Djemila Benhabib, auteure de « Ma vie à contre-Coran » et femme politique. Madame Benhabib entretiendra les convives sur divers sujets, tels: l'importance de la présence des femmes en politique et sur les conseils d'administration, le leadership des femmes en politique et les défis qu'elle a dû elle-même surmonter. Son engagement n'est pas sans conséquence puisqu'elle est régulièrement la cible de menaces de mort de la part de groupes islamistes. De plus, le magazine *Chatelaine* la classe parmi les 50 femmes les plus importantes du Québec. **Une conférence à ne pas manquer!**

Pour informations et inscription :  
pouvoir femmescentreduquebec.qc.ca  
Sylvie Manseau: 819-758-8282  
Coût: 20\$  
(incluant souper et conférence)

Pour nous rejoindre



19-A, rue de Courval  
Victoriaville G6P 4W2  
Téléphone  
819.758.8282  
Télécopie  
819.758.7624

Adresse électronique  
info@femmescentreduquebec.qc.ca  
Nous sommes sur le Web!  
www.femmescentreduquebec.qc.ca